

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation
Angers

Chiffres clés
98% de taux de réussite

Contact
Sylvie LAILLER
sylvie.lailler@univ-angers.fr
Tél. : 02 44 68 86 98

**Responsable
de la formation**
Yves NORMAND
yves.normand@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/formationcontinue



Partenaires



**ÉCOLE
D'INGÉNIEURS**
UNIVERSITÉ D'ANGERS

MAÎTRISE D'OUVRAGE DES SYSTÈMES D'INFORMATION EN SANTÉ (MOASIS)

— Présentation

Le système de santé est en pleine évolution (nouveaux besoins des patients et des professionnels de santé, modifications du contexte économique, réglementaire et politique, GHT). L'hôpital numérique et communiquant constitue un levier très fort pour répondre à ces enjeux. Les applications métiers sont de plus en plus proches du parcours du patient. Les professionnels de santé ont de fortes exigences en matière d'accessibilité à la bonne information et au bon moment. Le développement des systèmes d'information en santé (SIS) s'accompagne d'une exigence forte des acteurs et des patients sur le degré de confiance des données de santé dématérialisées.

Le système d'information et la sécurité de l'information sont des éléments nécessaires et incontournables :

- Amélioration de la prise en charge des patients
- Conformité réglementaire et normative
- Développement des coopérations de santé

La réussite des projets des SIS repose sur un socle essentiel : une maîtrise d'ouvrage efficace, ayant une très bonne connaissance des exigences et des attentes des métiers, et une maîtrise du management de projets SI. La performance du SIS a un impact direct sur la qualité de la prise en charge des patients, et sur le fonctionnement de l'organisation. Les acteurs du SIS ont un rôle majeur pour répondre à ces enjeux. C'est dans ce contexte que s'inscrit la formation de Maîtrise d'Ouvrage des Systèmes d'Information en Santé (MOASIS), validée par un Diplôme d'Université (DU). Cette formation s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre des systèmes d'information convergents des GHT.

— Insertion professionnelle

- Directeur de projet ou chef de projet système d'information
- Chargé de mission système d'information
- Consultant en système d'information
- Auditeur en système d'information

— Public visé

Professionnels en charge de la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information :

- Médecin, cadre de santé
- Cadre de direction, attaché d'administration hospitalière
- Personnel de la direction des systèmes d'information
- Personnel du service informatique
- Personnel du département d'information médicale
- Directeur ou chef de projet informatique

Au sein d'un établissement de santé (public ou privé), d'un établissement sanitaire et médico-social, d'une ARS, d'un GCS santé ou télésanté, d'un cabinet de conseil, d'une compagnie d'assurance,...

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme Bac+2 et d'une expérience professionnelle dans le domaine
- Ou à défaut, présenter lors de la candidature une expérience ou un projet professionnel en lien avec le diplôme.



Mise à jour | Février 2018 | Impression service reprographie UA

62 Avenue de Notre Dame du Lac | 49000 Angers
Tél. : 02 44 68 75 00

— Programme

Module 1

Fondamentaux - 8 jours

- Gestion de projet : outils et méthodes pratiques - 2 jours
- Conduite du changement - 3 jours
- Modélisation et optimisation des processus métiers - 2 jours
- Introduction à la gestion des risques en santé - 1 jour

Module 2

Démarches et outils de la maîtrise d'ouvrage du SI - 16 jours

- Gouvernance du SI - 1 jour
- Architecture et urbanisme du SI - 2 jours
- Schéma directeur et plan stratégique du SI - 1 jour
- Pilotage des investissements et pilotage par la valeur - 2 jours
- Ingénierie des exigences (cahier des charges) - 2 jours
- Marchés et procédures d'achat en SI - 2 jours
- Retours d'expérience en SI de santé (PACS mutualisés, télémédecine, informatisation du circuit du médicament, etc.) - 4 jours
- Archivage électronique - 1 jour
- Mise en œuvre d'un DPI (Dossier Patient Informatisé), convergence éditeur établissement - 1 jour

Module 3

Projet appliqué (120 heures)

- Mise en œuvre des connaissances sur un projet terrain réalisé dans le cadre de l'activité professionnelle habituelle

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 180 heures (24 jours) + 120 heures de projet dans le cadre de l'activité professionnelle habituelle.
- Calendrier : de janvier à juin, à raison d'un regroupement de deux journées toutes les deux semaines (7,5 heures par jour).
- Intervenants : enseignants universitaires et professionnels de l'ISSBA, dont des directeurs de projet SI santé (managers, ingénieurs), médecins, experts nationaux et internationaux en SI, conduite du changement, etc.
- Examens : 1 journée d'épreuves écrites et ½ journée de soutenance.

Modalités pratiques :

- Inscription : jusqu'au 3 décembre 2018
- Sélection des dossiers : du 10 au 14 décembre 2018 (sur dossier et entretien)
- Début de la formation : de janvier 2019 (examens fin juin 2019)
- Coût de la formation* : 2700 euros (+ droits universitaires). Prix forfaitaire exonéré de TVA.

Pour les personnes souhaitant demander un financement auprès d'un organisme (ANFH, UNIFAF, FONGECIF, OPCALIA, etc), la demande doit être adressée au minimum 3 mois avant le début de la formation.

Visitez notre site

